

COMMENY - 95450
BROCANTE
Lundi de Pentecôte 13 Juin 2011

Le COMITE DES FETES et le FOYER RURAL de COMMENY organiseront leur 28^{ème} FOIRE à la BROCANTE le LUNDI DE PENTECOTE 13 Juin 2011 de 6 heures à 19 heures (accueil de 5h00 à 9h00) passé 9h00, les emplacements réservés seront réaffectés. Cette manifestation fait partie de la fête communale dont le bénéfice sert à la mise en place d'équipements et d'activités socio-éducatives.

Professionnels et particuliers pourront échanger, vendre, brader tout ce qui les encombre depuis longtemps. Le tarif des emplacements est fixé à **7 Euros** le mètre linéaire **par multiple de 2m linéaire** (la profondeur est de **2,50m**).

Les exposants s'engagent à respecter l'arrêté municipal et le règlement de la manifestation :

- Etre inscrit auprès des organisateurs
- Respecter le périmètre prévu
- Ne pas vendre **d'armes prohibées, de copies d'ancien, d'alimentaire, de friandises ou boissons**
- Ne pas vendre **d'animaux vivants, de marchandises neuves**. Camelots et forains non autorisés
- Respecter le code de la route pour le stationnement
- Indiquer le prix sur chaque article

Les particuliers devront en outre :

- Posséder l'autorisation municipale qui est individuelle et nominative
- Ne vendre que des objets usagés leur appartenant
- Ne pas avoir acheté ces objets pour les revendre
- Se conformer aux contrôles éventuels de la gendarmerie
- Respecter la législation (indiquer le prix sur chaque article)

Pour retenir votre emplacement, nous vous prions de renvoyer dans les plus brefs délais le bulletin d'inscription ci-dessous **totalemment complété, accompagné d'un chèque du montant de la réservation et d'une enveloppe timbrée pour la réponse**. Un bulletin de réservation, avec votre espace réservé, vous parviendra dans la semaine du 6 juin 2011 .

- Ce bulletin de réservation devra être **impérativement présenté à l'accueil** le 13 juin 2011 pour valider votre présence.
- Aucune réponse ne pourra être faite pour **les demandes d'inscription postées après le 30 Mai 2011**.
- Les exposants se présentant à l'accueil le lundi matin sans avoir réservé seront acceptés **dans la limite des places disponibles et sous réserve de satisfaire aux critères mentionnés ci-dessus**.

BULLETIN D'INSCRIPTION (à renseigner en totalité)

à retourner avant le 30 Mai 2011 à FOYER RURAL - en Mairie - 95450 COMMENY

NOM : _____ Prénom : _____ ☎ : _____

Adresse : _____ mail : _____

Pièce d'identité : nature* _____ N° : _____ Délivré(e) } Date : _____
N° de RC : _____ } Lieu : _____

Professionnel Particulier joindre photocopie* CI CS P

- Sollicite l'autorisation de M. le Maire de COMMENY de participer, en qualité d'exposant à la Foire à la brocante du 13 juin 2011, organisée par le Comité des Fêtes et le Foyer Rural, et d'utiliser pour cette journée, le domaine public, dans le périmètre prévu à cet effet.
- Déclare avoir pris connaissance de l'Arrêté Municipal et du règlement de la brocante, déchargeant par la même occasion, les organisateurs de toute responsabilité, pénale, civile ou administrative quant à sa participation.
- **S'engage à ne pas vendre D'ALIMENTAIRE, DE FRIANDISES, DE BOISSON, DE MARCHANDISES NEUVES**, de copies d'ancien, d'armes prohibées et à ne pas céder cette autorisation qui lui est consentie à titre personnel et individuel.
- Réserve un emplacement de _____ mètres linéaires non couverts, au prix de **7 Euros** le mètre (par multiple de 2m) profondeur 2,50m soit un montant de _____ Euros. Le stationnement sur stand est très limité et sera autorisé suivant nos disponibilités.
- Joindre un chèque du même montant à l'ordre du FOYER RURAL de COMMENY non remboursable en cas de désistement.

Les non professionnels s'engagent à ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du code pénal)

Fait à : _____ Le : _____ 2011 Signature : _____